

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration

VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2014 – 10 H HNP / 13 H HNE

Le conseil d'administration de Western Climate Initiative, inc. (le « conseil ») se réunit le 5 décembre 2014 à Sacramento, Californie. Au cours de cette séance, le conseil traite du rapport du comité des finances et fait le point sur les questions opérationnelles que soulève le rapport du directeur général. Le conseil convoque ensuite une séance à huis clos pour discuter de questions d'approvisionnement, de ressources humaines et de nature juridique. La séance est ouverte par le président, Matthew Rodriquez, vers 10 h 3 HNP / 13 h 3 HNE. Jennifer Major fait fonction de secrétaire de séance. Un service d'interprétation consécutive est offert en français et en anglais au cours de la séance ouverte. Aucun membre du public n'assiste en personne à la séance. Trois assistent par téléphone.

Présence

Le quorum est atteint conformément aux statuts en présence des administrateurs suivants :

- Matthew Rodriquez (président, par téléphone)
- Geneviève Moisan (vice-présidente, par téléphone)
- Guylaine Bouchard (par téléphone)
- Jean-Yves Benoit (secrétaire, par téléphone)
- Mary Nichols (trésorière, par téléphone)
- Tim Lesiuk (par téléphone)
- Alain Houde (membre sans droit de vote) par téléphone

Sont également présents :

- Patrick Cummins, directeur général de WCI, inc.
- Michael Gibbs et Mark Wenzel, État de Californie (par téléphone)
- Dave Tiffin, province de l'Ontario (par téléphone)
- Lee Alter, gestionnaire de projet de WCI, inc. (par téléphone)
- Jennifer Major, Ross Strategic (par téléphone)
- Bryan Lopuck, Lionbridge (interprète)
- David Rangdrol (par téléphone)
- Bob Flemington (par téléphone)

M. Cummins ouvre la séance. Les présences sont prises et le quorum établi.

I. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 26 septembre 2014

M. Rodriguez demande si un membre du conseil a des commentaires à formuler concernant le procès-verbal. M^{me} Moisan relève quelques changements mineurs à apporter à la traduction; le texte a été envoyé à Québec juste avant la séance. M. Cummins recommande l'approbation du procès-verbal en anglais et l'affichage subséquent de la version française modifiée par Québec. M^{me} Moisan est d'accord. L'approbation est proposée par Tim Lesiuk, appuyée par M^{me} Moisan et adoptée à l'unanimité par le conseil.

Mary Nichols se joint à la conférence téléphonique à 10 h 8 HNP.

I. Rapport du comité des finances

M. Cummins rappelle les faits. Comme convenu à la séance de l'an dernier, WCI, inc. prépare un rapport faisant état des dépenses prévues pour la deuxième année. Le rapport actuel comprend le budget revu pour 2015 et les dépenses prévues pour 2016. La motion présentée porte toutefois spécifiquement sur l'adoption du budget pour l'année civile 2015. La traduction de ce document est en cours. M. Cummins recommande l'approbation par le conseil de la version anglaise et l'affichage subséquent de la version française révisée par Québec, à l'instar du procès-verbal. Le budget pour 2015 a été adopté l'an dernier, car il était incorporé à un budget biennal; la présente discussion porte sur des mises à jour à ce budget.

Le budget augmente considérablement pour refléter le fait que certaines activités et embauches prévues pour 2014 ont été reportées en 2015. De plus, un fonds de réserve est établi pour les activités d'approvisionnement afin d'assumer les dépenses additionnelles associées aux services de plafonnement et d'échange en 2015. Le budget global pour deux ans demeure inchangé. Ainsi, il n'est pas nécessaire de modifier les ententes de financement conclues avec la Californie et le Québec.

M. Rodriguez demande si le conseil ou le public a des questions. Il n'y en a aucune.

M^{me} Nichols demande si un mécanisme est en place pour répondre aux besoins d'autres administrations qui souhaiteraient se joindre à WCI, inc. Les médias posent actuellement cette question dans la foulée de la nouvelle réglementation des marchés du carbone par l'EPA des États-Unis. M. Cummins répond que le système est conçu pour accueillir de nouveaux participants. Qui plus est, WCI, inc. a créé un fonds de réserve pour l'approvisionnement, couvrant les années 2015 et 2016, qui peut servir au besoin à faciliter l'adhésion d'un nouveau participant. Il est prévu que tout nouveau participant contribue financièrement à WCI, inc., à l'instar du Québec et de la Californie. S'il le juge approprié, le conseil peut considérer l'ajout d'une note clarifiant l'utilisation de ces fonds à la partie du budget qui concerne l'approvisionnement. M^{me} Nichols convient des avantages de

cette clarification. M. Cummins affirme qu'aucune disposition n'empêche WCI, inc. de modifier le budget en tout temps si un participant potentiel manifeste son intérêt à intégrer WCI, inc. M^{me} Nichols ajoute que le processus d'adhésion d'une nouvelle administration pourrait engendrer certains coûts.

Les membres du conseil conviennent qu'il serait préférable que M. Cummins rédige un nouveau libellé prévoyant l'utilisation des fonds de réserve pour l'approvisionnement pour payer les coûts associés à l'accueil de nouvelles administrations au sein de WCI, inc., sous réserve de l'approbation du conseil.

M. Cummins devra proposer la version révisée du texte au conseil pour examen, après quoi elle sera affichée sur le site Web de WCI, inc. Il est suggéré que le conseil approuve la motion proposée (ou modifie la résolution existante) afin d'adopter le budget, et qu'il demande à M. Cummins d'ajouter le nouveau texte à la partie concernant le fonds de réserve pour l'approvisionnement. Conformément à la directive reçue du conseil et grâce à l'énoncé inclus dans la résolution, M. Cummins peut commencer le travail d'intégration d'un nouveau libellé au document et de publication sur le site Web.

M. Rodriguez suggère que la résolution soit formulée de façon à exprimer que le conseil approuve le budget à condition que M. Cummins soumette au conseil pour examen sa version révisée du texte de la partie du budget concernant l'approvisionnement. M. Cummins accepte et déclare que la version révisée du texte sera examinée à la prochaine séance du conseil d'administration. Mme Nichols a émis un commentaire à l'effet que chaque membre, nouveau ou ancien, finance WCI, Inc. de manière à refléter les services qu'il reçoit

La résolution suivante est proposée :

IL EST RÉSOLU que le budget pour l'année financière de la société, débutant le 1^{er} janvier 2015 et se terminant le 31 décembre 2015, tel qu'il est présenté et joint au procès-verbal de la séance, est par la présente ratifié, approuvé et adopté.

Mme Nichols a présenté une motion pour approuver la résolution; la motion a été appuyée par M. Lesiuk et approuvée unanimement par le Conseil.

II. Rapport du directeur général Point sur certaines questions opérationnelles

Deux membres du service juridique de WCI, inc., Austin Keys et Tom David, se joignent à la conférence téléphonique.

M. Cummins fait le point sur deux sujets. Premièrement, comme la plupart le savent déjà, la vente aux enchères conjointe de novembre a été annulée en raison de problèmes techniques. Ces derniers

ont toutefois été promptement réglés et la vente aux enchères a été tenue la semaine dernière. Ses résultats ont été annoncés le 3 décembre et sont répertoriés sur les sites Web du Québec et de la Californie. Ces problèmes techniques ne devraient pas se reproduire.

Le second sujet concerne les discussions antérieures à propos de l'approvisionnement. WCI, inc. doit lancer de nouveaux appels d'offres pour ses contrats de services de plafonnement et d'échange en 2015, puisque chacun vient à échéance à la fin de cette année civile. Graig Ebert, un conseiller (Ebert Consulting), participe aux efforts et il est prévu que le premier avis concernant l'approvisionnement sera diffusé publiquement au début de janvier 2015. Cette activité est déjà en cours et se poursuivra tout au long de 2015 avec la participation de membres du personnel de WCI, inc. M. Cummins conclut son point sur le rapport du directeur général. Ni les membres du public ni les membres du conseil ne posent de question.

M. Cummins propose la clôture de la séance publique et le début de la séance à huis clos. M. Rodriguez lève officiellement la séance publique à 10 h 43 HNP / 13 h 43 HNE.

II. Levée de la séance du conseil d'administration

L'ordre du jour étant épuisé, il est accepté à l'unanimité que la séance à huis clos et la séance du conseil d'administration soient levées à 11 h 39 HNP / 14 h 39 HNE.

Le tout respectueusement soumis,

Jean-Yves Benoit, secrétaire